



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST

N° 110

Séance du 03/12/2020

Objet : Décision modificative n° 2 au budget primitif 2020.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 40
Présents : 18
Nombre suffrages : 21

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 03 décembre 2020 à 17h00, dans la la salle du Conseil de la mairie de Ouangani sous la présidence de M. IBRAHIMA Saïd Maarifa qui a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Etaient présents :

Messieurs : ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, ISSOUFFI Ramadani, MADI OUSSINI Mohamadi, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahamed,.

Date de convocation :
23/11/2020

Date d'affichage :
23/11/2020

Acte certifié exécutoire
après dépôt en Préfecture le
:

09/12/2020

Mesdames : ABDALLAH Oidhuati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ATTIBOU Zaïnati, CHANFI Bibi, MDALLAH Anlamati, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame,.

Etaient absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOURAHAMANE Céline, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BACAR SOILIH I Inchat, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, DIGO Popina, MOHAMED Bacar, HALIDI Hadidja, MOHAMED Zaïnaba, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

Et affichage du :

09/12/2020

M. Saoula SAID-SOUFFOU donne pouvoir à M. CHANRANI Daoudou ;
M. NOUDJOUR Mad Assani donne pouvoir à M. IBRAHIMA Saïd Maarifa ;
M. BOINAHERY Ibrahim donne pouvoir à Mme RIDHOI Zaïnabou ;
Mme ABDALLAH Oidhuati donne pouvoir à M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa ;
M. AMBDI Youssouf donne pouvoir à Mme SAID Mariame ;
Mme MOHAMED Zainaba donne pouvoir à M. BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zaïnabou.

Le conseil communautaire,

Vu la délibération n° 78 du 23/05/2020 portant vote du budget primitif 2020 de la 3CO ;

Vu la délibération n° 95 du 28/08/2020 portant décision modificative n° 1 au budget primitif 2020 ;

Afin que la Communauté de Communes du Centre-Ouest puisse effectuer correctement le mandatement des factures, il est impératif de prendre une décision modificative sur le Budget Primitif 2020, en inscrivant les lignes budgétaires suivantes :

- Créer l'Opération n°063, intitulée « Sécurisation et Valorisation du Site de Soulou », et inscrire 500 000 euros de dépenses et recettes ;
- Abonder de 571 062,00 euros le chapitre 65, notamment l'article 65548 pour permettre le paiement de ce qui reste de la participation de SIDEVAM ;
- Abonder de 40 000,00 euros l'opération n°007 relative à « l'acquisition de matériels informatiques et de bureau » pour les conseillers communautaires ;

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire d'autoriser ces inscriptions,

Après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions.

DECIDE

De modifier le budget primitif de la Communauté de Communes du Centre-Ouest de l'exercice 2020 en passant les écritures comptables suivantes :

INVESTISSEMENT

| Dépenses | | Recettes | |
|--|-------------------|---|--------------------|
| <i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i> | <i>Montant</i> | <i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i> | <i>Montant</i> |
| 2183 (21) : Matériel de bureau et matériel informatique - 01 - 007 | 40 000,00 | 021 (021) : Virement de la section de fonctionnement - 01 | -571 062,00 |
| 2313 (23) : Constructions - 01 - 038 | -286 062,00 | 1313 (13) : Départements - 01 - 045 | -450 000,00 |
| 2313 (23) : Constructions - 01 - 063 | 500 000,00 | 1313 (13) : Départements - 01 - 063 | 425 795,20 |
| Total dépenses : | 253 938,00 | Total recettes : | -595 266,80 |

FONCTIONNEMENT

| Dépenses | | Recettes | |
|---|-------------------|---|--------------------|
| <i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i> | <i>Montant</i> | <i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i> | <i>Montant</i> |
| 023 (023) : Virement à la section d'investissement - 01 | -571 062,00 | | |
| 65548 (65) : Autres contributions - 01 | 571 062,00 | | |
| Total dépenses : | 0,00 | Total recettes : | 0,00 |
| Total Dépenses | 253 938,00 | Total Recettes | -595 266,80 |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 03/12/2020.